

Les Challenges du Comité

CHALLENGE MARION

Le CHALLENGE MARION est attribué pour une saison au Groupement sportif réunissant le plus grand nombre de points d'un classement établi en fonction des engagements et des résultats sportifs des clubs dans les différents championnats et coupes nationaux, régionaux et départementaux. Les équipes d'entente verront leurs points attribués au groupement sportif qui gère l'entente.

Le CLUB classé PREMIER aura le Challenge en garde pour un an. Il devra le remettre au Comité Départemental quinze jours, au minimum, avant la date de l'Assemblée Générale.

Le décompte des points se fait selon la répartition suivante :

Engagements :

Coupe de France :	5 points
Coupe de Haute-Savoie :	5 points
Championnat de France :	8 points
Championnat régional :	6 points
Championnat départemental :	4 points
Championnat régional Jeunes :	5 points
Championnat départemental Jeunes :	5 points
Engagements Poussins :	2 points
Engagements Mini Basket	2 points

Les équipes déclarant forfait avant le début du championnat ou de la coupe de Haute Savoie auront moins 2 points.

Résultats :

Coupe de France perdant au premier tour :	1 point
Coupe de France perdant au second tour :	3 points
Coupe de France perdant au troisième tour :	5 points
Coupe de France perdant au quatrième tour :	7 points
Coupe de France perdant au cinquième tour :	10 points
Coupe de France perdant au sixième tour :	13 points
Coupe de France perdant au septième tour :	16 points
Coupe de France perdant au huitième tour :	20 points etc.....
Coupe de Haute-Savoie perdant au premier tour :	1 point
Coupe de Haute-Savoie perdant en 1/8 de finale :	3 points
Coupe de Haute-Savoie perdant en 1/4 de finale :	5 points
Coupe de Haute-Savoie perdant en 1/2 de finale :	7 points
Coupe de Haute-Savoie perdant en finale :	10 points
Coupe de Haute-Savoie vainqueur :	14 points

Championnats en une seule phase nationaux, régionaux et départementaux (poule unique par niveau) :

Nombre de points au premier :	nombre d'équipes de la poule + 2
Nombre de points au second :	nombre d'équipes de la poule
Nombre de point au troisième :	nombre d'équipes de la poule -2
Nombre de point au quatrième :	nombre d'équipes de la poule - 3

et ainsi de suite jusqu'au dernier de la poule.

Championnats jeunes en plusieurs phases nationaux et régionaux aux classements finales :

Nombre de points au premier :	nombre d'équipes de la poule + 2
Nombre de points au second :	nombre d'équipes de la poule
Nombre de point au troisième :	nombre d'équipes de la poule -2
Nombre de point au quatrième :	nombre d'équipes de la poule - 3

et ainsi de suite jusqu'au dernier de la poule.

Nombre de points au vainqueur d'une finale :	4 points
Nombre de points au perdant d'une finale :	3 points
Nombre de points au perdant d'une ½ finale :	1 point

Championnats jeunes en plusieurs phases départementaux :

Nombre de points au premier :	nombre total d'équipes + 2
Nombre de points au second :	nombre total d'équipes
Nombre de point au troisième :	nombre total d'équipes - 2
Nombre de point au quatrième :	nombre total d'équipes - 3

et ainsi de suite jusqu'au dernier de la catégorie.

Pour le Mini-Basket comme il n'y a pas de championnat et donc pas de classement, seuls les points des engagements seront comptabilisés.

Chaque sélectionné (sur les 12 finalistes) en équipe Benjamin et Benjamine Départemental rapporte 2 points.

CHALLENGE ARMAND BESSON

Le CHALLENGE ARMAND BESSON est attribué pour une saison au Groupement sportif réalisant une amélioration du nombre de licenciés dans les catégories Poussins, Mini Poussins et Baby masculins et féminins.

Un classement sera établi en fonction du nombre de jeunes des catégories nommées ci dessus.

Un second classement sera établi en fonction de la progression du nombre de jeunes dans l'Association, par rapport à la saison précédente.

La somme de ces deux classements déterminera le CLUB classé PREMIER.

Il aura le Challenge en garde pour un an.

Il devra le remettre au Comité Départemental quinze jours, au minimum, avant la date de l'Assemblée Générale.

Les trois premiers de ce classement bénéficieront de la somme attribuée par la FFBB, dans le challenge du licencié, selon la répartition suivante :

50% de la somme au premier

30% de la somme au second

20% de la somme au troisième.

DOTATION RUN and JUMP

La société RUN and JUMP récompense le Club ayant le plus grand nombre de jeunes.